FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 01

NEWSLETTER N°2 - OCTOBRE 2017

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE FEDERATION DE PECHE

GÉNÉRATION PÊCHE

www.federation-peche-ain.com
04 74 22 38 38
10, allée de Challes
01000 Bourg-en-Bresse

Photo : Laurent MADDELON

Edit'Eau

Le mot du président

Cette année, nous avons connu une sécheresse exceptionnelle. Les conditions climatiques extrêmes ont entrainé des assèchements de plusieurs cours d'eau. Les niveaux des nappes phréatiques et des cours d'eau ont atteint des niveaux bas exceptionnels.

La situation estivale devient chaque année de plus en plus préoccupante et alarmante. L'utilisation déraisonnée de la ressource en eau sacrifie les milieux aquatiques.

L'ensemble de notre réseau associatif doit se mobiliser pour protéger les milieux aquatiques, notre loisir en dépend fortement !

Marc ROLLET
Président de la fédération de pêche de l'Ain

Camp pêche 2017

Quoi de neuf dans ma fédé ?

Camps Pêche Carpes et Carnassiers

Cet été, la Fédération a organisé ses traditionnels camps pêche les 3 premières semaines de juillet. Ces camps ont été encadrés par Frédéric Lardon, animateur à la Fédération, et Mélanie Champion, monitrice-guide de pêche indépendante.

Ils se sont déroulés au plan d'eau de la Grange du Pin, géré par l'AAPPMA La Gaule de Treffort. Ce plan d'eau présente une belle population de carpes et de poissons blancs, et abrite de nombreux Black Bass.

Les stagiaires étaient hébergés au Camping de la Grange du Pin, situé au bord de ce plan d'eau, parfaitement adapté et sécurisé.

18 adolescentes et adolescents, entre 11 et 17 ans, ont pu découvrir la pêche et se perfectionner dans différentes techniques. Ils ont pratiqué la pêche de la carpe à la grande canne, en batterie et au feeder, ainsi que la pêche des poissons blancs à l'anglaise. Des initiations de la pêche du Black Bass aux leurres en float tube leur ont également été dispensées.

Durand ces camps, une attention particulière est apportée à transmettre les valeurs de respect des autres, du milieu naturel et des poissons.

ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Plein phare sur...

Sécheresse 2017, la Fédération mobilisée

Les conditions climatiques extrêmes rencontrées cette année ont entrainé de nombreux assèchements partiels ou totaux de cours d'eau. La fédération, inquiète de la situation et de la santé des populations piscicoles, s'est fortement mobilisée en réalisant une importante campagne de surveillance des cours d'eau, en déclenchant plusieurs pêches de sauvetage et en participant activement à la cellule d'alerte de la rivière d'Ain.

Surveillance et Pêche de sauvetage

Les agents de la Fédération ont déclenché plusieurs pêches de sauvetage, entre juin et septembre. Ces pêches de sauvetage consistent à capturer les poissons en danger et à les réintroduire sur des secteurs où il n'y a pas de risque d'assèchement. La Fédération tient à remercier les bénévoles des AAPPMA sans qui ces pêches de sauvetage n'auraient pu avoir lieu.

Riez - Pêche de sauvetage

La fédération a réalisé les pêches suivantes :

- 22 juin : Lange – 800 ml – 2 000 individus (Truites, Vairons, cyprinidés)
- 24 juin : Suran (Moinans) – 3 000 individus (Vairons, Brochets, Cyprinidés)
- 10 juillet : Albarine – 900 ml – 14 Kg (Truites, Ombres, Vairons, Cyprinidés)
- 17 juillet : Albarine – 600 ml – 15 Kg (Truites, Ombres, Vairons, Cyprinidés)
- 18 juillet : Riez – 500 ml – 3 600 individus (Truites, Vairons, Cyprinidés)
- 19 juillet : Albarine – 700 ml – 4 Kg (Truitelles, Ombrets, Vairons)
- 4 août : Furans – 400 ml – 25 Kg (Truites, Vairons)
- 26 août : Suran (Fromente) – 20 000 individus (Vairons, Brochets, Cyprinidés)
- 4 septembre : Suran (Druillat, Pont d'Ain) – 6 700 individus (Truites, Vairons, Cyprinidés)
- 6 septembre : Furans - 400 ml – 30 Kg (Truites, Vairons)

Cellule d'alerte de la Rivière d'Ain

La cellule d'alerte, mise en place et animée par la DDT de l'Ain, propose des actions pour limiter la dégradation de la rivière d'Ain en période estivale, cette année de mai à juin. La basse rivière d'Ain, en période estivale, connait de très fortes augmentations de températures, mettant en danger les populations piscicoles, notamment les salmonidés (truites Farios et Ombres).

Suran - Moinans un spectacle de désolation

La Fédération a participé à l'ensemble des réunions et conférences téléphoniques de la cellule d'alerte. L'implication de la Fédération, et le travail remarquable du SBVA, ont permis l'obtention de 7 lâchers d'eau, ayant pour objectifs de diminuer la température de l'eau et/ou limiter le développement algal, afin de préserver la santé du milieu aquatique et les populations salmonicoles.

Aucune mortalité importante de poissons n'a été à signaler cette année. La Fédération remercie l'ensembles des acteurs de la cellule d'alerte, qui ont validé à la majorité la réalisation de ces lâchers d'eau important pour la basse rivière d'Ain.

Travaux de Restauration du Veyron à Poncin

Le Veyron, affluent de la rivière d'Ain, constitue une importante zone de reproduction pour la Truite Fario, avec de nombreux géniteurs remontant de la rivière d'Ain pour y frayer. La présence d'un seuil rend la remontée des géniteurs très compliquée. En outre, le secteur en aval de ce seuil présentait un déficit important d'habitats.

L'AAPPMA PPVA (Pêche Protection Vallée de l'Ain), consciente de ces enjeux et soucieuse de préserver la population de Truites Farios autochtone et la fraye des géniteurs remontant de l'Ain, était porteuse d'un important projet de restauration. Appuyée par la Fédération de Pêche, pour établir les dossiers d'autorisation et de demandes de subventions, l'AAPPMA a pu faire aboutir ce projet.

Les travaux ont été réalisés en juillet pour la diversification des habitats et en septembre pour l'intervention sur le seuil. Les travaux ont consisté en l'amélioration de la franchissabilité du seuil par la création d'une passe à poissons en enrochement, et en la restauration et la création d'habitats en aval du seuil, sur un linéaire d'environ 90 m.

L'entreprise TChassagne a été attributaire du marché, la Fédération a réalisé la maîtrise d'œuvre. Le coût global du projet est d'environ 55 000 €.

Depuis sa mise en service, la passe à poissons a déjà démontré une belle efficacité puisque plusieurs bancs de Vairons la franchissant ont pu être observés. Des observations seront réalisées cet hiver lors de la remontée des géniteurs de l'Ain.

Veyron - Passe à Poissons

Veyron - Passe à Poissons

Veyron – Création d'habitats

La fédération de pêche vous informe

Règlementation :

Les tailles légales de capture départementales sont les suivantes :

- Brochets : 60 cm
- Sandre : 50 cm
- Black Bass : 40 cm
- Ombre Commun : 35 cm
- Truites : 25 ou 30 cm, selon les cours d'eau

Le quota carnassiers est le suivant : **le nombre de Brochets, Sandres et Black Bass, par jour et par pêcheur de loisir, est fixé à 3 dont 2 Brochets.**

Nous vous conseillons de pêcher à l'aide d'hameçons sans ardillons et de vous limiter dans le nombre de prises de poissons. Nos futures parties de pêche en dépendent !

Site internet de la Fédération :

Le nouveau site Internet de la Fédération est en ligne. La carte interactive est en cours de construction et sera mise en ligne prochainement.

Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, afin d'améliorer la lisibilité de notre site et de répondre à vos attentes.

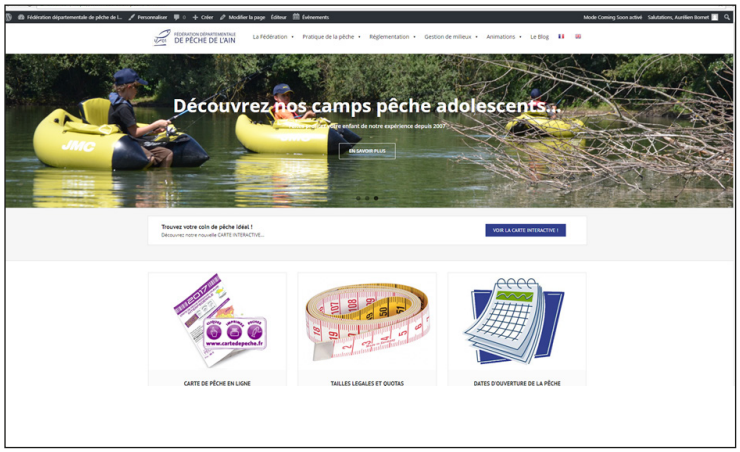

Agenda

Samedi 21/10 Dimanche 22/10

L'Ainméricaine : concours de pêche à l'américaine organisée par l'AAPPMA la Semeuse à Montrevel en Bresse

Du 12/01 au 14/01

Carrefour National de la Pêche - Grande Halle d'Auvergne - Cournon (63)

Rappel

La pêche en rivière de 1ère catégorie est fermée depuis le 17 septembre. La pêche de la Truite Fario est également fermée depuis cette date dans les cours d'eau de 2ème catégorie.
La pêche de la Truite Fario ouvrira le samedi 10 mars 2018

Rédaction et photos :
Fédération de pêche de l'Ain

Conception :
ARPARA
Association régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région Auvergne Rhône-Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Octobre 2017